



*Conseil scolaire francophone provincial  
de Terre-Neuve-et-Labrador*  
Procès-verbal de la réunion extraordinaire  
Téléconférence  
Le 5 janvier 2010

**PROCÈS-VERBAL**

**Étaient présent(e)s :**

Ahmed Derradji-Aouat, président  
Chantal Lecavalier  
Yves Bastien  
Manon Avoine  
Barb Marche

Isabelle Ouellet  
Dinah Pitre-Payne  
Edna Hall  
Sylvia Oliver

**Étaient absent :**

Marc Cormier

**Étaient aussi présent(e)s :**

Michel Genest, directeur général

Peter Smith, directeur adjoint

<b>1. MOTS DE BIENVENUE</b>	
Le président constate que le quorum est atteint et souhaite la bienvenue et la bonne année à tous.	
<b>2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</b>	
<b><u>RÉSOLUTION / CSFP / 21 novembre 2009 / 606</u></b> Manon Avoine, appuyée par Dinah Pitre-Payne propose : L'adoption de l'ordre du jour avec la modification suivante : Les points 4.1 et 4.2 sont inversés dans l'ordre. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.	R-609
<b>3. INFORMATION</b>	
<b>3.1 Mise à jour des embauches</b> Le directeur général indique que tous les postes d'enseignants sont comblés. Les postes de directeur des services éducatifs et coordination des services aux élèves restent à combler.	
<b>3.2 Congés de maladie</b> Le directeur général indique que le remplacement d'une enseignante dont le congé de maladie est indéterminé est un défi. Le directeur général discutera avec la direction de l'école concernée afin de trouver une solution. Le directeur général explorera d'autres moyens de recruter le personnel enseignant.	
<b>3.3 Formation des conseillers les 5 et 6 février 2010</b> Le directeur général explique qu'il a retenu les services de Mme Kelleher Flight pour donner une formation aux conseillers sur la gouvernance. Les conseillers se sont entendus pour recevoir de la formation concernant leurs responsabilités telles que stipulées dans la Loi scolaire. Le directeur général demandera à Mme Thoms d'appuyer Mme Kelleher Flight pour l'interprétation en français de sa présentation. Tous les conseillers et conseillères présents participeront à la formation des 5 et 6 février.	

	<b>3.4 Les inscriptions 2009-10</b>	
	<p>Le directeur général a fait parvenir un tableau des inscriptions pour 2009-2010 aux conseillers. Il indique que depuis le 30 septembre 2009 un élève à l'Envol a quitté et un élève aux Grands-Vents s'est inscrit.</p> <p>Des questions ont été soulevées concernant le déploiement des unités d'enseignants. Les conseillers veulent être consultés davantage sur le déploiement des unités. Le directeur général explique que les directions d'école, en consultation avec leurs conseils d'école, détermineront le nombre d'unités d'enseignants nécessaires pour répondre adéquatement aux exigences du curriculum. Le directeur général indique que les directions d'école n'auront pas nécessairement tout ce qu'elles demandent, tout dépend du nombre d'unités que le ministère de l'Éducation accordera au CSFP.</p> <p>Le président demande qu'un item concernant le déploiement d'unités d'enseignants soit mis à l'ordre du jour pour la réunion des 12 et 13 mars.</p>	
	<b>3.5 Espaces éducationnelles</b>	
	<p>Le directeur général a fait parvenir aux conseillers le plan d'agrandissement des espaces scolaires qu'il a fait parvenir au ministère de l'Éducation. Il explique qu'il y a manque d'espace dans deux écoles soit Notre-Dame-du-Cap et Grands-Vents.</p> <p>La demande d'agrandissement pour notre Dame du Cap est basée sur le manque d'espace pour enseigner adéquatement la programmation. Par exemple pour enseigner les sciences au niveau intermédiaire et pour un centre de francisation, l'école a besoin de locaux.</p> <p>La demande pour Grands-Vents est basée sur le nombre d'inscriptions grandissant.</p>	
	<b>4. DISCUSSIONS</b>	
	<b>4.1 Demande d'espace pour l'ouverture d'une garderie par le Labrador West Status of Women</b>	
	<p>Le Labrador West Status of Women est en quête d'information pour déterminer les espaces disponibles à Labrador City pour établir une garderie. Cet organisme a demandé au CSFP s'il était possible d'héberger une garderie à l'Envol. Le directeur adjoint a consulté la direction de l'école à ce sujet. Celle-ci lui a fait part de ses réserves concernant cette demande. Le président demande au directeur général de travailler avec les conseillers de Labrador City pour déterminer la faisabilité d'un tel projet. Le directeur général propose de consulter la responsable des bâtiments au ministère de l'Éducation pour déterminer, si sur le plan architectural, des rénovations sont possible pour accommoder une garderie. Il n'y avait pas objection.</p>	
	<b>4.2 Contrat avec le directeur général</b>	
	<p>Le contrat avec la direction générale a été discuté. Le président a réitéré le contenu de la note de service qu'il a fait parvenir aux conseillers à ce sujet le 22 décembre 2009. Les conseillers sont en accord avec le contenu de cette note de service. Une lettre sera envoyée au ministre de l'Éducation pour l'aviser du prolongement du contrat.</p> <p>À plus long terme des modifications au contrat s'imposent. Ces modifications seront intégrées au nouveau contrat avec une direction générale avant mars 2012.</p>	

<b>5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE</b>	
Edna Hall propose la levée de l'assemblée à 20h15.	

\_\_\_\_\_  
Dr. Ahmed Derradji-Aouat  
Président

\_\_\_\_\_  
Date

\_\_\_\_\_  
Monsieur Michel Genest  
Directeur général

\_\_\_\_\_  
Date